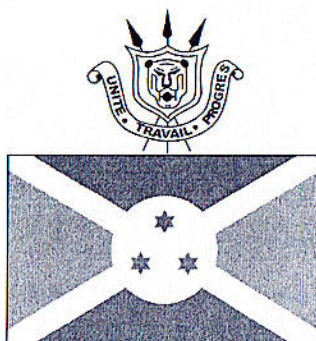


REPUBLIQUE DU BURUNDI



**POLITIQUE NATIONALE DE LA DIASPORA
DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI**

Avril 2015

PROJET



miex
migration EU expertise

ICMPD
International Centre for
Migration Policy Development



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)



Fonds de l'OIM pour le développement
DEVELOPPER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE MIGRATIONS

TABLE DES MATIERES

NOTE PRELIMINAIRE	5
ACRONYMES	6
RESUME EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1. CONTEXTE.....	12
La Migration au Burundi	12
Contexte économique et social	15
Cadre institutionnel et politique	18
CHAPITRE 2. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET SA DIASPORA - ETAT DES LIEUX.....	23
CHAPITRE 3. JUSTIFICATION DE LA POLITIQUE DE LA DIASPORA.....	26
CHAPITRE 4. LES AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA DIASPORA	28
4 a) Axes stratégiques	28
4 b) Objectifs de la Politique	29
OBJECTIFS SPECIFIQUES :	29
4.1. Renforcer la confiance entre le Gouvernement de la République du Burundi et la Diaspora par des actions spécifiques pour la paix, la cohésion nationale et le développement	29
4.1.1 <i>Renforcer le dialogue politique et institutionnel avec la Diaspora;</i>	29
4.1.2 <i>Améliorer l'offre de services des Missions Diplomatiques et Consulaires (documents de voyage, cartes consulaires, pièces d'état civil, autres services sociaux);</i>	29
4.1.3 <i>Impliquer la Diaspora dans la planification du développement et la mise en œuvre des politiques.</i>	29
4.2. Améliorer la communication avec la Diaspora.....	30
4.2.1. <i>Mettre en place des mécanismes et des outils multimédias de communication appropriés avec la Diaspora;</i>	30
4.2.2 <i>Veiller à rapprocher les Burundais de l'étranger entre eux et avec les Missions Diplomatiques et Consulaires</i>	30
4.3. Protéger et défendre les droits des Burundais de l'étranger.....	30
4.3.1. <i>Mettre en place un cadre législatif et réglementaire de protection de la Diaspora conformément aux objectifs de la Politique Nationale de Migration;</i>	30
4.3.2. <i>Veiller à mieux assurer la protection des Burundais de l'étranger;</i>	30
4.3.3. <i>Faciliter le retour des Burundais en situation irrégulière à l'étranger</i>	30
4.4. Améliorer la connaissance sur la Diaspora.....	30